

Vous recevez ce courriel car vous êtes membre de l'APRHQ.
Pour visualiser ce courriel en ligne, [cliquez ici](#).



02/11/17

Bonjour <<appel>>

Mise à jour de la liste des associations d'ostéopathes acceptés

Comme vous le savez, les dispositions du Régime d'assurance maladie et hospitalisation et santé d'Hydro-Québec, souscrit auprès de l'assureur Croix Bleue, prévoient le remboursement d'une partie des honoraires de certains professionnels de la santé.

Pour plusieurs des professionnels du Régime d'assurance, les champs de pratique et les compétences sont régis strictement par les dispositions du Code des professions du Québec et par leur ordre professionnel (par exemple un chiropraticien ou un physiothérapeute). Pour les autres, on retrouve plusieurs associations revendiquant l'utilisation du même *titre* de professionnel. Conséquemment, l'assureur Croix Bleue doit vérifier l'admissibilité de ces associations et déterminer celles permettant des remboursements selon les dispositions du régime d'Hydro-Québec. Périodiquement, notre assureur nous fait parvenir une mise à jour de cette liste. La dernière révision datait du printemps 2017.

Il y a quelques mois, Croix Bleue a reçu une demande provenant de l'**Association canadienne des ostéopathes de degré maîtrise** (ACODM) afin d'être reconnue à titre d'ostéopathe par le régime d'assurance d'Hydro-Québec. L'ACODM vient de fournir les dernières informations requises pour lui permettre d'être reconnue par Croix Bleue. La liste des associations acceptées par Croix Bleue pour Hydro-Québec a donc été modifiée pour ajouter l'ACODM à la liste des ostéopathes reconnus. Vous pouvez consulter la nouvelle liste à jour en suivant ce lien : [Liste professionnels santé Oct. 2017](#).

Je vous rappelle que malgré l'admissibilité d'une association, seulement Croix Bleue dispose des listes des membres des associations reconnues. Conséquemment, il faut donc communiquer avec le Service à la clientèle de Croix Bleue (514-286-8348 ou 1 800 645-8299) pour obtenir la

Subscribe

Past Issues

Jacques Villeneuve, responsable du dossier Avantages sociaux
Association provinciale des retraités d'Hydro Québec

75, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 133-N, Montréal, Québec H2Z 1A4
Pour vous désabonner de notre liste d'envoi [cliquez ici](#).

Copyright © 2017 APRHQ, Tous droits réservés.